

# POURQUOI FAIRE DU LATIN en 5<sup>ème</sup> ?

## Commençons par les inconvénients (très peu) :

- 1h de cours en plus par semaine en 5<sup>ème</sup>
- 2h en plus en 4<sup>ème</sup> et en 3<sup>ème</sup>
- de nouvelles leçons à apprendre
- **et supporter Mme Debent...**



## Les avantages :

### UNE DES SEULES OPTIONS QUI RAPPORTE DES POINTS ! (et de la culture !)

#### → Avantages **linguistiques**

Le jeune latiniste va acquérir une meilleure maîtrise de la langue française

- d'un point de vue lexical, puisqu'il étudie l'origine des mots,
- et d'un point de vue grammatical, puisqu'il est obligé de s'interroger sur les conjugaisons et les fonctions des mots dans la phrase.

#### → Avantages **culturels**

Le cours de latin se situe dans la continuité du programme de français et d'histoire, puisqu'il poursuivra :

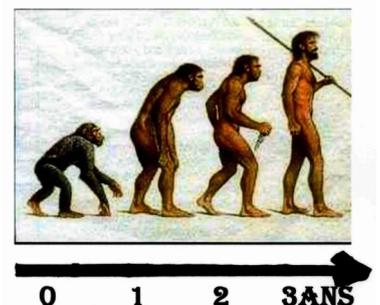
- la découverte de la mythologie gréco-romaine (dieux, déesses, métamorphoses et héros... en 5<sup>ème</sup>)
- de la vie quotidienne des Romains (la cuisine, la société, les esclaves, la famille... en 4<sup>ème</sup>)
- de l'histoire et des différentes structures politiques (la chute de la République et l'Empire en 3<sup>ème</sup>)

Cette approche sera faite concrètement au travers de textes et d'images, de séances informatiques, de films/documentaires.

### 3 ANS DE LATIN ?

#### → Avantages **« stratégiques »**

- Avoir une plus grande culture générale et « frimer »
- Avoir des points en plus au Diplôme National du Brevet : le latin est en effet **L'UNE DES SEULES OPTIONS** facultative qui peut rapporter des points supplémentaires.



**C'EST PAS POUR RIEN !!!**

## COMMENT POSTULER ?

C'est tout simple !

Il suffit de remplir le document suivant

**avant le mardi 21 mai**

**(à rendre à votre professeur principal ou à moi-même)**

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_

responsable légal de l'enfant \_\_\_\_\_

élève de la classe de \_\_\_\_\_

souhaite que mon enfant participe à l'option LATIN en  
5ème

ne souhaite pas que mon enfant participe à cette  
option

SIGNATURES

*Votre demande sera étudiée  
lors des conseils de classe des 6èmes.*